



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/48
19 juillet 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE
Douzième session, 20-21 novembre 2002

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA DOUZIÈME SESSION
qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
et s'ouvrira le mercredi 20 novembre 2002 à 10 heures

Principales questions à examiner

- Réévaluation de la sécurité énergétique à la lumière des éléments nouveaux
- Élaboration de directives aux fins de la réforme des tarifs de l'énergie et de la suppression des subventions pour promouvoir un développement énergétique durable
- Examen de l'assistance technique, d'initiatives spéciales et des activités des organes subsidiaires dans le domaine de l'énergie
- Constitution de réseaux et utilisation d'applications Internet pour la mise en œuvre des politiques de l'énergie durable
- Suite à donner par la CEE au Sommet mondial pour le développement durable, dans le domaine de l'énergie
- Atelier sur la fixation du carbone qui sera organisé conjointement par le Comité de l'énergie durable et le Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique le 19 novembre à 15 heures, juste avant la session annuelle du Comité.

Les réunions ci-après se tiendront au cours de la même semaine, en marge de la session du Comité: **Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique**, 18-19 (matin) novembre; **Atelier sur la fixation du carbone**, 19 (après-midi) novembre; **Équipe spéciale mixte énergie/environnement chargée d'élaborer des directives aux fins de la réforme des tarifs de l'énergie visant à promouvoir un développement durable**, 19-20 novembre; et **Groupe spécial d'experts sur l'extension de l'interconnexion des réseaux électriques européens**, 22 novembre.

1. Adoption de l'ordre du jour (ECE/ENERGY/48)
2. Bureau de la session
3. Questions découlant de la cinquante-septième session de la Commission relatives aux activités dans le domaine de l'énergie, y compris le renforcement de l'Organisation (E/2002/37-E/ECE/1395; ENERGY/2002/1)
4. Réévaluation de la sécurité énergétique à la lumière des éléments nouveaux (ENERGY/2002/2; ENERGY/2002/11)
5. Élaboration de directives aux fins de la réforme des tarifs de l'énergie et de la suppression des subventions pour promouvoir un développement énergétique durable (ENERGY/2002/9; ENERGY/2002/10)
6. Renforcement des capacités et initiatives spéciales en faveur d'un développement énergétique durable:
 - a) Aperçu général des initiatives (ENERGY/2002/3)
 - b) Classification internationale cadre des Nations Unies pour les réserves/ressources énergétiques (ENERGY/GE.3/2002/2)
 - c) Réseau régional pour l'utilisation rationnelle des ressources en énergie et en eau (RENEUER)
 - d) Corridor bleu: utilisation du gaz naturel comme carburant pour le transport transfrontière de marchandises (ENERGY/2002/4)
7. Sommet mondial pour le développement durable: suite à donner par la CEE dans le domaine de l'énergie
8. Constitution de réseaux et utilisation des applications Internet pour la mise en œuvre des politiques de l'énergie durable (ENERGY/2002/5)
9. Examen des activités des organes subsidiaires:
 - a) Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21» (ENERGY/WP.4/2002/4)

- b) Groupe de travail du gaz, groupes spéciaux d'experts correspondants et Centre du gaz (ENERGY/WP.3/2002/2; ENERGY/WP.3/GE.1/2002/2 et ENERGY/WP.3/GE.5/2002/2)
 - c) Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique (ENERGY/GE.1/2001/2; ENERGY/GE.1/2002/2)
 - d) Groupe spécial d'experts sur l'extension de l'interconnexion des réseaux électriques européens (ENERGY/GE.2/2001/2; ENERGY/GE.2/2002/1 et ENERGY/GE.2/2002/2)
10. Services consultatifs régionaux, y compris les activités sous-régionales, dans le domaine de l'énergie:
- a) Activités consultatives régionales
 - b) Projet relatif à l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources en eau en Asie centrale mis en œuvre sous les auspices du SPECA (Programme spécial pour les économies des pays d'Asie centrale)
 - c) Projets concernant l'interconnexion de réseaux électriques sous-régionaux en cours dans le cadre de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est (SECI)
11. Programme de travail de la CEE dans le domaine de l'énergie:
- a) Programme de travail du Comité et programmes de travail de ses organes subsidiaires (ENERGY/2002/6); ENERGY/GE.1/2001/2; ENERGY/GE.2/2001/2 et ENERGY/WP.3/2002/2)
 - b) Calendrier des réunions (ENERGY/2002/7)
12. Coopération et coordination avec d'autres organismes:
- a) Organes subsidiaires principaux de la Commission
 - b) Autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales et milieux économiques (ENERGY/2002/8)
13. Questions diverses
14. Adoption du rapport

ANNOTATIONS

Point 1

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2

Le Comité élira un nouveau Bureau.

Point 3

Le Comité sera informé des questions découlant de la cinquante-septième session de la Commission qui l'intéressent. Des informations lui seront également communiquées au sujet de l'initiative prise par le Secrétaire général en vue de renforcer l'Organisation des Nations Unies, y compris la Commission économique pour l'Europe.

Point 4

Les craintes concernant la disponibilité d'énergie et la sécurité de l'approvisionnement en ressources énergétiques, qui s'étaient estompées dans les années 80 et les années 90, sont de nouveau à l'ordre du jour, et le public, de même que les décideurs, s'y intéressent de plus près. La dépendance à l'égard des importations d'énergie s'accroît dans la région; le coût de l'exploitation de sources d'approvisionnement supplémentaires va s'accroissant; les itinéraires d'approvisionnement s'allongent; on a du mal à évaluer pleinement les incidences de la libéralisation des marchés; les risques d'agitation sociale et de luttes ethniques persistent dans un certain nombre de pays producteurs ou de pays de transit; et la menace d'attaques terroristes contre les infrastructures énergétiques est plus vive depuis les événements dramatiques du 11 septembre 2001 à New York et Washington.

Il y a tout lieu de penser que le regain d'attention accordé à la sécurité énergétique va vraisemblablement donner une orientation nouvelle au débat et aux décisions qui seront prises sur un certain nombre d'aspects épineux de la politique de l'énergie, par exemple le rôle futur du charbon et de l'énergie nucléaire dans la satisfaction des besoins en énergie des pays; l'octroi de subventions à la production locale d'énergie; les incitations à la prospection et l'exploitation de combustibles fossiles; la promotion, le développement et la commercialisation de sources d'énergie renouvelables; et l'assouplissement et/ou la mise en œuvre de mesures de protection de l'environnement.

Le Comité passera en revue les risques auxquels est exposée la sécurité énergétique et les politiques à suivre pour y faire face à la lumière des éléments nouveaux et des tendances qui sont en train de se dessiner.

Point 5

À l'issue des débats du Comité de l'énergie durable et du Comité des politiques de l'environnement, une équipe spéciale, composée de spécialistes de l'énergie et de l'environnement, a été créée en vue d'élaborer des directives à l'intention des décideurs aux fins

de la réforme des tarifs de l'énergie pour promouvoir un développement énergétique durable. En premier lieu, l'Équipe spéciale s'attache à mettre au point des directives pour un relèvement des prix de l'énergie, dans les pays en transition, afin qu'ils atteignent des niveaux correspondant à peu près à leur valeur «économique» ou aux tarifs du marché international, parallèlement à l'adoption de mesures tendant à atténuer l'impact de la hausse des prix de l'énergie sur ceux qui sont le moins à même d'y faire face. Dans un même temps, des travaux sont consacrés à l'élaboration de directives à l'intention des pays de la CEE en vue de la suppression progressive, de manière socialement responsable, des subventions (à la consommation).

Des projets de directives pour le relèvement des prix, d'une part, et la suppression des subventions (à la consommation), d'autre part, seront débattus et examinés par le Comité. Il est prévu de les soumettre, au début de 2003, par l'intermédiaire du Groupe de travail composé de hauts fonctionnaires, à la Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» à Kiev (Ukraine) pour qu'elle les approuve.

Point 6

À l'heure actuelle, un certain nombre d'initiatives spéciales sont mises en œuvre sous l'égide du Comité et de ses organes subsidiaires en ce qui concerne: a) les normes, politiques et pratiques; et b) le renforcement des capacités et les activités de formation s'adressant à des responsables originaires de pays en transition. Le secrétariat présentera un aperçu général de ces initiatives. En outre, trois de ces initiatives seront exposées plus en détail, à savoir: a) la classification internationale-cadre des Nations Unies pour les réserves/ressources énergétiques, b) le réseau régional pour l'utilisation rationnelle des ressources en énergie et en eau (RENEUER) et c) le projet «Corridor bleu».

Les délégations seront invitées à faire part de leur point de vue en ce qui concerne ces initiatives et, ce qui est plus important encore, à mettre au jour les lacunes et les orientations nouvelles du programme de travail ainsi qu'à suggérer des nouveaux projets ou initiatives nouvelles.

Point 7

Le Sommet mondial pour le développement durable se tiendra à Johannesburg (Afrique du Sud) à la fin du mois d'août et au début de septembre de l'année en cours. Le rôle crucial de l'énergie dans la réalisation d'un développement durable ainsi que le rôle des commissions régionales dans la promotion du développement durable seront examinés lors du Sommet. Le Comité passera en revue les résultats du Sommet et leurs répercussions sur les activités de la CEE dans le domaine de l'énergie.

Point 8

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont sensiblement développé l'accès à l'information et intensifié les échanges de données. Elles ont augmenté le volume et la rapidité des communications et la constitution de réseaux entre particuliers et institutions, ouvert des débouchés et des perspectives nouvelles dans le domaine des affaires, et élargi les possibilités de participation du public à la prise de décisions.

On fait sans cesse davantage appel aux technologies de l'information et de la communication (TIC) pour améliorer l'exécution du programme de travail de la CEE dans le domaine de l'énergie. Les TIC sont utilisées pour informer les membres des délégations et d'autres personnes intéressées au sujet des programmes de travail du Comité, des activités de ses organes subsidiaires ainsi que de l'assistance technique octroyée; pour faciliter la participation aux réunions et manifestations; pour donner accès aux documents et fournir les moyens de les télécharger; pour promouvoir l'échange d'informations et les contacts entre les responsables et les institutions, y compris par le biais d'un dialogue en ligne (forum Internet); pour permettre l'accès à des données et informations sur les projets et initiatives ainsi que l'échange de ces données et informations; et pour établir des liens avec d'autres sites Web utiles.

Les délégations seront invitées à faire part de leur point de vue en ce qui concerne l'utilisation des TIC pour promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre du programme de travail de la CEE dans le domaine de l'énergie.

Point 9

Le Comité passera en revue les activités de ses organes subsidiaires, à savoir le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»; le Groupe de travail du gaz, ses groupes spéciaux d'experts et le Centre du gaz; le Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique; et le Groupe spécial d'experts sur l'extension de l'interconnexion des réseaux électriques européens.

Point 10

La Commission a réaffirmé à maintes reprises l'importance des activités opérationnelles et d'assistance technique de la CEE, ainsi que des activités sous-régionales, en particulier pour les pays en transition. Le Comité aura donc à examiner les activités de la CEE menées dans le cadre du programme de services consultatifs régionaux, du Programme spécial pour les économies d'Asie centrale (SPECA) (projet relatif à l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources en eau) et de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est (SECI) (projet concernant l'interconnexion de réseaux électriques sous-régionaux).

Point 11

Le Comité adoptera son programme de travail, ainsi que ceux de ses organes subsidiaires, sur la base d'une note établie par le secrétariat.

Point 12

Le Comité sera informé des activités des autres organes subsidiaires principaux présentant un intérêt commun et de la coopération avec d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

Point 13

Au moment de l'établissement de l'ordre du jour provisoire, il n'y avait aucune question à examiner au titre de ce point.

Point 14

Conformément aux recommandations de la Commission, le rapport sur les travaux de la session sera bref, de caractère factuel et centré sur les conclusions et décisions adoptées. Conformément à la décision prise par le Comité à sa septième session, il sera rédigé en consultation avec les membres du Bureau et approuvé par celui-ci avant d'être distribué aux pays membres.

ANNEXE I

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE
Douzième session, 20-21 novembre 2002

GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS DU CHARBON ET DE L'ÉNERGIE THERMIQUE
Cinquième session, 18-19 (matin) novembre 2002

ATELIER SUR LA FIXATION DU CARBONE
(Atelier commun: Comité de l'énergie durable et Groupe spécial d'experts
du charbon et de l'énergie thermique)
19 (après-midi) novembre 2002

ÉQUIPE SPÉCIALE MIXTE ÉNERGIE/ENVIRONNEMENT CHARGÉE
D'ÉLABORER DES DIRECTIVES AUX FINS DE LA RÉFORME
DES TARIFS DE L'ÉNERGIE VISANT À PROMOUVOIR
UN DÉVELOPPEMENT DURABLE
18-19 novembre 2002

GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS SUR L'EXTENSION DE L'INTERCONNEXION
DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES EUROPÉENS
Cinquième session, 22 novembre 2002

CALENDRIER

Lundi 18 novembre

10 heures - 13 heures
et
15 heures - 18 heures

Groupe spécial d'experts du charbon et de
l'énergie thermique

Mardi 19 novembre

10 heures - 13 heures

Groupe spécial d'experts du charbon et de
l'énergie thermique

15 heures - 18 heures

Atelier sur la fixation du carbone

10 heures - 13 heures
15 heures - 18 heures

Équipe spéciale chargée d'élaborer des
directives aux fins de la réforme des tarifs
de l'énergie visant à promouvoir un
développement durable

Mercredi 20 novembre

10 heures - 13 heures

Comité de l'énergie durable, points 1 à 4 de
l'ordre du jour

15 heures - 18 heures

Comité de l'énergie durable, point 5 de l'ordre du jour

10 heures - ...

Équipe spéciale chargée d'élaborer des directives aux fins de la réforme des tarifs de l'énergie visant à promouvoir un développement durable (conjointement avec le Comité, pour la séance de l'après-midi, 15 heures - 18 heures)

Jeudi 21 novembre

10 heures - 13 heures

Comité de l'énergie durable, points 6 et 8 de l'ordre du jour

15 heures - 18 heures

Comité de l'énergie durable, points 9 à 14 de l'ordre du jour

Vendredi 22 novembre

10 heures - 13 heures

Groupe spécial d'experts sur l'extension de l'interconnexion des réseaux électriques européens

ANNEXE II

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE
Douzième session, 20-21 novembre 2002

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

En raison des nouvelles dispositions de sécurité instituées pour l'accès au Palais des Nations, les délégations sont priées de communiquer leur composition exacte au secrétariat (Division de l'énergie durable de la CEE). L'accès au Palais des Nations ne sera autorisé que pour les personnes munies d'une plaquette d'identité délivrée par la Section de la sécurité et de la sûreté, Villa Les Feuillantines, 13 avenue de la Paix (voir plan).

Chaque représentant participant à la session est par conséquent invité à remplir le formulaire d'enregistrement ci-joint et à le retourner par télécopie (+41 22 917 02 27) ou par courrier électronique (Frederic.Romig@unece.org), au plus tard deux semaines avant le début de la session, à l'adresse suivante:

M. Frederic Romig
Secrétaire du Comité de l'énergie durable
Division de l'énergie durable, bureau 382
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU)
Palais des Nations
1211 Genève 10, Suisse

Téléphone: +41 22 917 24 07

Télécopie: +41 22 917 0227 et 917 0038

Courrier électronique: Frederic.Romig@unece.org

**UNITED NATIONS OFFICE – GENEVA
CONFERENCE REGISTRATION FORM**



Date :

Title of the Conference

ECE Committee on Sustainable Energy and related meetings, 18 - 22 November 2002

Delegation/Participant of country, Organization or Agency

.....

Participant :

Mr. Name First name(s)
 Mrs.
 Ms.

Participation Category

Head of delegation	<input type="checkbox"/>	Observer (organization)	<input type="checkbox"/>
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO	<input type="checkbox"/>
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please specify below)	<input type="checkbox"/>
.....			
.....			
Participation from to2000			

In which language do you prefer to receive documents

English French Russian

Official position (in own country): Passport No: Validity until:

Official telephone No: Telefax No: E-mail address:

Permanent official address:

Address in Geneva:

Accompanied by spouse Yes No

Family name (spouse) First Name (spouse)

On issue of ID Card	
Participant signature:	<input type="text"/>
Spouse signature:	<input type="text"/>
Date:	<input type="text"/>

Security Use Only	
Card No issued:	<input type="text"/>
Initials, UN Official	<input type="text"/>

